l'avenir

UNE PUBLICATION
DES ÉDITIONS DE L'AVENIR S.A.

L'AVENIR - LE COURRIER 7500 TOURNAI, avenue de Maire 101

BUREAUX NON ACCESSIBLES AU PUBLIC

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :
Pol Heyse

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ :
Jos Donvil

ÉDITEUR RESPONSABLE :
Vincent ETIENNE
Route de Hannut 38 - 5004 Namur-Bouge
Tél. : 081/24 88 11

CHEF D'ÉDITION :
Jean-Pierre DE ROUCK
infoce@lavenir.net - www.lavenir.net

REDACTION DE TOURNAI :
Tél. : 069/88 96 20

REDACTION D'ATH :
Tél. : 068/26 96 00

SERVICE CLIENTÈLE :
Contacts librairies : libraires@lavenir.net
Tél. 0800/14 145 - fax 0800/14 152

Abonnements : abonnes@lavenir.net
Tél. 081/23 62 00 - fax 081/23 62 01

Commandes photos :
tél. 081/24 88 11 - CBC 193-1234942-56

PROMOTION ET DIFFUSION :
Tél. : 069/88 96 20 - fax : 081/23 02 61

PUBLICITÉ NATIONALE :
L'Avenir Advertising : 081/23 62 74
sales.national@lavenir.net
www.lavenir.net

PUBLICITÉ RÉGIONALE :
David Mercier : 069.88 96 56

PUBLICITÉ EN LIGNE :
David Mercier : 069.88 96 56
David.Mercier@lavenir.net
www.lavenir.net

PETITES ANNONCES :
petitesannonces@lavenir.net
www.lavenir.net

NECROLOGIE :
Tél. 070/23 36 93 - Fax 070/23 36 97

Ce journal est protégé par le droit d'auteur, tous droits réservés. Si vous souhaitez copier un article, une photo, une infographie en de nombreux exemplaires, les diffuser commercialement, les scanner, les stocker et/ou les diffuser électroniquement, veuillez contacter Copiepresse au 02/558 91 80 ou via info@copiepresse.be. Plus d'infos : www.copiepresse.be

Je m'abonne à l'avenir INTÉGRAL

Je choisis l'édition suivante :
○ Le Courrier (Mouscron)
○ Le Courrier de l'Escaut
○ Autre édition : .....

Le journal me sera fourni :
○ chez mon libraire*
○ à mon domicile par la Poste

Pour une durée de :
☐ **1 an** pour **329 €** (27,42€/mois)
☐ **6 mois** pour **182 €** (30,33€/mois)
☐ **27,42 €**/mois par domiciliation

Et je profite de mes avantages et services abonnés à découvrir en permanence sur
www.lavenir.net/espaceabonnes

Nom :
Prénom :
Rue :
N° : Boîte :
Code postal :
Localité :
Téléphone :
GSM :
Date de naissance :
E-Mail :
N° de compte :
Signature :

*Mentions obligatoires pour l'abonnement en librairie
Infos indispensables et disponibles sur
www.lavenir.net/libraires

Nom de la librairie :
Rue :
N° : Boîte :
Code postal :
Localité :

Je renvoie ce coupon :
- par courrier, sans frais de timbre, J'indique sur l'enveloppe : Code-réponse-Éditions de l'Avenir « Abonnez-vous » - DA 852-897-4 5004 Bouge.
- par fax : 081/23 62 01
ou je me rends sur le site www.lavenir.net/abo

Pour toute information complémentaire, je contacte le service clientèle : 081/23 62 00

Les informations recueillies sur ce document sont reprises dans le traitement automatisé des Éditions de l'Avenir SA et peuvent être transmises à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en vertu de la loi du 08/12/92 relative à la protection de le vie privée. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises à des tiers, cochez cette case☐

Date limite de souscription : 31 octobre 2018

OURS17

Intéressé par L'Avenir en version numérique uniquement ?
Infos sur : www.lavenir.net/abo
À partir de 5,75€/mois seulement

LEUZE-EN-HAINAUT Conseil communal

Des marges financières appréciables

Le collège communal s'est félicité des résultats budgétaires 2017, assez confortables, mais refuse de « sombrer dans l'euphorie. »

● **Pierre-Laurent CUVELIER**

Un boni de 586 000 € à l'ordinaire et des réserves confortables, la Ville peut voir venir selon la directrice financière.

EdA - 30129019063

Sans verser dans l'euphorie, l'échevin des Finances Dominique Jadot pouvait légitimement se réjouir de la bonne santé financière de la Commune. L'examen des comptes 2017 en fut une belle illustration. « *Les indicateurs sont positifs avec un résultat budgétaire global de plus de 2 200 000 €, soit une hausse de 13 % depuis 2013. Et à l'exercice propre, l'évolution est aussi favorable grâce à un boni de 586 000 €* » souligne le grand argentier.

La stabilité et l'indépendance financière confortable de la Ville permettent en tout cas d'entrevoir l'avenir avec sérénité et optimisme. Et ce même si les dépenses de transferts (CPAS, police, zone de secours...), plus difficilement maîtrisables, grimpent en flèche pour dépasser la charge du personnel.

Si les résultats budgétaires 2017 sont dans la lignée de ceux de l'exercice précédent, la situation était pourtant loin d'être rose en 2015. « *Les mauvais résultats enregistrés étaient cependant liés à l'absence de recettes fiscales, qui ont été encaissées tardivement* », commente la directrice financière.

Des réserves qui gonflent

Dans son exposé, Mme Stradiot a notamment mis en exergue le joli bas de laine constitué par la Commune qui dispose d'un fonds de réserves de plus de 4 millions €. Il n'était que de 1,4 million € en 2013. « *Ce montant sera encore renforcé par une provision de 1,3 million € correspondant à la liquidation de subsides en matière d'opérations de rénovation urbaine.* »

« Un boni grâce aux impôts »

Lors du vote, la minorité socialiste a marqué son abstention sur les comptes 2017. Le chef de file Christian Ducattillon s'en est expliqué : « *Bien sûr, on ne va pas cracher dans la soupe au regard du boni de 586 000 € à l'exercice propre mais il ne faut pas oublier que cet argent vient de la poche des Leuzois via les taxes.* »

Le mandataire regrette également l'affaiblissement du poste relatif à l'emploi. « *En diminuant les salaires des agents de 5 % sur 6 ans, on réduit les potentialités de services rendus à la population.* »

Sur la question des impôts, le bourgmestre Christian Brotcorne rappelle que les recettes tiennent compte de la suppression de la taxe égouts, un cadeau fiscal de 50 € par habitant. « *En trois ans, on se prive tout de même de 900 000 € au bénéfice de la population. On peut aussi observer qu'en matière de précompte immobilier, les chiffres de population et liés aux projets de construction se font ressentir de manière positive.* »

S'agissant du personnel, M. Brotcorne reconnaît la nécessité d'entamer une réflexion. « *Au niveau du fonctionnement de certains services, on a peut-être utilisé trop d'articles 60.* »

Dans la foulée des comptes 2017, la première modification budgétaire a été approuvée, majorité contre opposition. Pour justifier sa décision, le PS a pointé l'absence de ligne budgétaire relative à la création d'un plan communal de développement de la nature. ■

VITE DIT

La sécurité en question

En ville, la rue Pont Saint-Martin pose problème en matière de mobilité et de sécurité. Certains conducteurs, lorsqu'ils se croisent, n'hésitent pas à monter sur les trottoirs, ce qui conduit à des situations dangereuses. Pour y remédier, la Commune va prendre une mesure en organisant un stationnement en alternance. Une disposition qui fera l'objet d'une évaluation afin de juger de sa pertinence.

La ligne 86 mise à disposition de la Ville

Le conseil communal a approuvé une convention de mise à disposition, par la Région, du tronçon de l'ancienne ligne 86 situé entre la rue de la Dendre (gare) et la limite territoriale de Frasnes. « *Cela nous permettra d'avancer dans ce projet de RAVeL.* »

Des voiries à rénover

Dans le cadre du plan d'investissement communal 2017-2018, un bonus a été accordé par la Région. Plusieurs rues de l'entité (rue des Tilleuls à Thieulain, Percée de la Rénovation à Leuze, rue du Village à Chapelle-à-Wattines...) seront concernées par des travaux d'entretien et de réfection. Le cahier des charges, reprenant un montant de 198 650 € HTVA, a été validé.

DéFI au combat avec une liste complète

ÉLECTIONS COMMUNALES 2018

Com

Le mouvement DéFI, réuni autour d'une équipe de 23 candidats, rêve de décrocher au moins un siège dans l'hémicycle communal.

Pour sa première participation aux élections communales, le groupe DéFI a réussi son pari en présentant une liste complète de vingt-trois candidats. Parmi eux, on retrouve des citoyens issus de tous les horizons : du secteur public ou privé, des jeunes, des moins jeunes et des retraités mais aussi des demandeurs d'emploi, des membres du secteur associatif... Comme annoncé précédemment, l'ancien syndicaliste David De Temmerman, qui officie comme agent à la prison de Leuze, sera tête de liste. À charge pour le chef de file Géry Baele de pousser la liste. Les autres candidats, provenant des quatre coins de l'entité, sont par ordre alphabétique : Geoffrey Baele, Nancy Bourgeois, Jean-Louis Crahay, Pierre Devigne, Sylvie Dubois, Anne Duhain, Frédéric Godart, Philippe Hardat, Martine Hubin, Angélique Kaiser, Marlène Lefebvre, Sébastien Lefebvre, Ludovic Marquis, Richard Mikut, Fabienne Notteghem, Nadine Reynaert, Monique Ribaucourt, Julie Ruault, Cindy Ruysschaert, Jean-Michel Vandewalle et Arnaud Viste.

« *Tous ont le même objectif : changer les choses dans l'entité, qui a besoin de retrouver ses couleurs d'antan. Plusieurs projets sont à l'étude et seront dévoilés en temps utile.*

Mais pas question de faire des promesses que l'on ne sera pas capable de réaliser. Une frange de la population veut du changement et nous voulons, à ce titre, rendre aux Leuzois une certaine fierté, » soutient Géry Baele, l'homme à l'origine de la création du mouvement DéFI à Leuze. ■